



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lille, le 23 mai 2011

Le Délégué Académique à la
Formation des Personnels,

Le Conseiller Technique ASH,

à

Mesdames et Messieurs les
Chefs d'établissement

Rectorat de l'Académie
de Lille

DAFOP

Affaire suivie par
Catherine Debaussart

Réf : PV/JS//CD/2011
Téléphone
03 20 12 14 30

Télécopie
03 20 12 14 08

Courriel
catherine.debaussart@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 LILLE Cedex

Objet : inscription à la préparation du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)

Mesdames et Messieurs,

La scolarisation des élèves en situation de handicap, depuis la loi du 11 février 2005, concerne tous les établissements et toutes les catégories de personnel. L'Académie de Lille poursuit les efforts engagés dans la formation continue des enseignants en particulier en proposant aux enseignants titulaires du second degré de toutes disciplines une préparation du **certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)**.

Vous trouverez les principes de cette formation et les informations sur l'organisation de l'examen dans le bulletin officiel spécial n°4 du 26 février 2004.

Cinq options sont proposées (décret n°2004-13 du 5 janvier 2004) :

- Option A : enseignement et aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants ;
- Option B : enseignement et aide pédagogique aux élèves aveugles ou malvoyants ;
- Option C : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant ;
- Option D : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives ;
- Option F : enseignement et aide pédagogique aux élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté et des sections d'enseignement général et professionnel adapté.

Les formations pour les options A, B, C seront assurées au niveau national à l'INSHEA de Suresnes (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés), les formations pour les options D et F seront assurées dans notre académie par l'IUFM Nord-Pas de Calais.



Les options A, B, C, D concernent tous les enseignants du second degré ayant à accueillir dans leurs classes des élèves en situation de handicap : enseignants en collège, en lycée professionnel, en LEGT, et plus particulièrement en ULIS.

L'option F concerne tous les enseignants du second degré exerçant en SEGPA, en EREA, ou intervenant dans le domaine carcéral, en classes et dispositifs-relais et en LP dans les sections de CAP dites « à public prioritaire ».

Le volume horaire de ces formations est de 150h, réparties en 3 sessions de 2 semaines. Il est important que les enseignants qui souhaitent s'engager dans cette formation soient particulièrement motivés. Il s'agit bien d'une préparation aux épreuves de certification, la candidature vaut donc engagement moral à rédiger le mémoire professionnel et à se présenter aux épreuves.

Il conviendrait que pendant l'année de sa formation le candidat ait à prendre en charge, dans la mesure du possible, un ou des élèves dont le besoin spécifique correspond à l'option retenue par le candidat.

La mise en place de ces formations nécessite un recueil préalable des candidatures. **Je souhaite que vous informiez au plus vite les enseignants** de votre établissement susceptibles d'être intéressés par l'une ou l'autre de ces formations. Je vous demande de **retourner avant le 13 juin 2011** :

- la fiche individuelle d'acte de candidature sur laquelle vous porterez votre avis
- une lettre manuscrite de motivation

Nous nous remercions de communiquer les dossiers de candidatures aux inspecteurs concernés pour avis.

Vous serez évidemment tenus informés des décisions le plus vite possible, dès que le groupe de pilotage académique aura établi la liste des candidats retenus et la liste complémentaire.

Les IEN ASH et l'équipe de l'IUFM de Lille sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Philippe Vanackère,
Délégué Académique à la Formation
des Personnels

Joël Sansen,
Conseiller Technique ASH
auprès du Recteur

Exemplaire à retourner à la DAFOP

accompagné d'une lettre de motivation

FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

À LA FORMATION DE PRÉPARATION AU 2CA-SH POUR L'ANNÉE 2011-2012

Rectorat

Délégation
Académique à
la Formation
des Personnels
DAFOP

Etablissement :

Ville :

Dossier suivi par
Catherine Debaussart
Chargée de mission DAFOP
Téléphone
03 20 12 14 30
Fax
03 20 12 14 08
Mél
catherine.debaussart@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Nom	Prénom	Adresse électronique
Téléphone personnel	Discipline	Grade

Vœux hiérarchisés :

Préparation	N° du voeu
Option A (durée : 6 semaines en trois sessions à l'INSHEA de Suresnes)	
Option B (durée : 6 semaines en trois sessions à l'INSHEA de Suresnes)	
Option C (durée : 6 semaines en trois sessions à l'INSHEA de Suresnes)	
Option D (durée : 6 semaines en trois sessions à l'IUFM Nord-Pas de Calais)	
Option F (durée : 6 semaines en trois sessions à l'IUFM Nord-Pas de Calais)	

Avis du **chef d'établissement** :

**FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE
À LA FORMATION DE PRÉPARATION AU 2CA-SH
POUR L'ANNÉE 2011-2012**

Rectorat

Délégation
Académique à
la Formation
des Personnels
DAFOP

Etablissement :

Ville :

Réf. : RD/PA/KI
Dossier suivi par
Catherine Debaussart
Chargée de mission DAFOP
Téléphone
03 20 12 14 30
Fax
03 20 12 14 08
Mél
catherine.debaussart@ac-lille.fr

Nom	Prénom	Adresse électronique
Téléphone personnel	Discipline	Grade

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Vœux hiérarchisés :

Préparation	N° du voeu
Option A (durée : 6 semaines en trois sessions à l'INSHEA de Suresnes)	
Option B (durée : 6 semaines en trois sessions à l'INSHEA de Suresnes)	
Option C (durée : 6 semaines en trois sessions à l'INSHEA de Suresnes)	
Option D (durée : 6 semaines en trois sessions à l'IUFM Nord-Pas de Calais)	
Option F (durée : 6 semaines en trois sessions à l'IUFM Nord-Pas de Calais)	

Avis de l'Inspecteur :